

Participation par voie électronique du public

PC0384212510025

Du 4 aout au 3 septembre 2026

Registre des contributions

Zimbra**mathieu.menoni@saintmartindheres.fr**

PPVE - PROJET IMMOBILIER 99 AVENUE GABRIEL PERI

De : DE PALO LUDOVIC <ldp21@hotmail.fr>

mar., 04 août 2026 18:28

Objet : PPVE - PROJET IMMOBILIER 99 AVENUE GABRIEL PERI**À :** ppve@saintmartindheres.fr

ATTENTION: Cet e-mail provient d'une personne externe à votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes si vous ne connaissez pas l'expéditeur et que vous n'êtes pas certain que le contenu est sûr.

Monsieur le Maire,

Je souhaite vous faire part de mon opposition à ce projet.

Vous envisagez de bétonner davantage une avenue déjà très minérale et particulièrement grise, alors qu'aucun arbre n'a été planté sur cette partie de l'avenue et que la voie publique a été récemment refaite.

Quand prévoyez-vous de sécuriser le haut de l'avenue Gabriel-Péri, entre IKEA et le 137 avenue Gabriel Péri (Gémo), notamment en y aménageant de véritables trottoirs ?

Après la construction de Neyrpic, pourquoi ne pas créer, sur cet emplacement, son équivalent végétal et public ? Un grand jardin, un parc arboré ou encore un équipement sportif comprenant une piscine municipale couverte profiterait à l'ensemble des habitants de Saint-Martin-d'Hères ainsi qu'aux nombreux salariés travaillant dans ce quartier.

Alors que nous subissons actuellement une quatrième vague de chaleur, accompagnée de nuits tropicales, votre municipalité souhaite-t-elle réellement aggraver cette situation, à son échelle, en poursuivant la bétonisation de la ville ?

Vous comprendrez donc que, en tant qu'habitant et contribuable de Saint-Martin-d'Hères, je ne peux accepter ce nouveau projet, sauf s'il répond à un véritable besoin collectif et relève clairement de l'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Mr DE PALO Ludovic
76 avenue de la Mogne
38400 Saint-Martin-d'Hères

06.89.81.00.58

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)
